AGGLO-BOULONNAIS.FR

MOBILITÉ

Electromobilité

L'agglomération boulonnaise s'engage dans un développement dynamique d'implantation de bornes de recharges sur le territoire.

Développement de l'électromobilité

Engagée avec la Région Hauts-de-France et l'ADEME, l'agglomération boulonnaise développe son réseau de bornes de recharges pour les véhicules électriques (voitures, vélos) sur l'ensemble de son territoire.

Ce sont actuellement **28 bornes** qui sont implantées sur **12 communes de l'agglomération**. Tous les renseignements concernant les services de recharges des véhicules électriques sont accessibles sur :
https://map.alizecharge.com/passpasselectrique
(https://map.alizecharge.com/passpasselectrique)

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/mobilite/electromobilite?

Au-delà, de ce projet, la Communauté d'agglomération, propose également aux usagers du territoire,
l'aide à l'achat d'un vélo électrique, ainsi que la location de Vélo à Assistance Électrique
.

Consultez ce site internet pour découvrir :
Le Pass Pass électrique (https://passpasselectrique.fr/fr/)

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES